

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an (payable d'avance) \$5.00
Par an (payable d'avance) \$3.00

L'ÉVÉNEMENT
JOURNAL QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES

1 ligne, première insertion \$0.50
Chaque insertion subséquente \$0.25
Un mois (12 insertions) \$3.00

Bureaux à Québec, No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

Succursale à Montréal, Fabre et Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC

MARDI, 19 SEPTEMBRE 1871.

Ouverture des Cours Publics.

Hier a eu lieu la rentrée des élèves et la réouverture des cours à l'Université-Laval.

Après la messe, les professeurs se sont rendus à la grande salle. M. le Recteur a prononcé une courte allocution; puis M. le Professeur LaRue a pris la parole en ces termes :

Messieurs, J'aurai, ce soir, l'honneur d'ouvrir la série des cours publics que l'Université doit donner durant l'année académique, 1871-72, avec l'aide généreuse du gouvernement provincial.

L'Université a décidé que ces cours publics seraient obligatoires pour tous les élèves; à l'exception des Facultés de Droit, des Arts, et de Médecine.

Comme toujours, l'Université, en formulant une semblable décision, a montré beaucoup de sagesse. Cependant, il se pourrait que certains élèves, doués aussi de beaucoup de sagesse, aient quelques objections à faire à ce décret de l'Alma Mater.

Un étudiant en droit, un étudiant en médecine, un élève de la Faculté des Arts qui se prépare à l'étude de la Théologie, pourrait dire avec un semblant de raison: Pourquoi me faire perdre à moi, tous les soirs, une heure que je pourrais si bien consacrer à l'étude de ma spécialité?

Or, sur ce point, comment les champions de l'Université du Nouveau-Monde parviennent à acquiescer à cette force musculaire, cette souplesse des articulations qui peuvent leur assurer la victoire sur leurs rivaux?

Tout cela ne s'acquiert qu'à l'aide d'un système hygiénique très compliqué qui, en termes de sport, prend le nom anglais de training, mot qui n'a pas de traduction en français, par le mot entraînement.

Les méthodes d'entraînement varient suivant les genres d'exercice. Le cavalier, le coureur cherchent à diminuer leur poids; le rameur, le boxeur visent à augmenter la puissance de leurs muscles.

Or, messieurs, ce qu'il faut au corps, il le faut à l'esprit. L'esprit a besoin d'un training d'entraînement. Cet entraînement ne peut se faire que par un régime mental hygiénique.

Messieurs, voilà une lacune, et une lacune bien grande, dans les études d'un grand nombre de ceux qui se présentent à l'étude des professions libérales. Pour les étudiants en médecine, cette lacune est comblée, au moins en partie: l'étude de la médecine n'étant, après tout, que l'étude d'une foule de sciences positives.

ves, Physique, Chimie, Botanique, Mécanique, Anatomie, Physiologie, etc.

Mais à l'étudiant en médecine, il manque aussi une foule de connaissances, que j'ignore malheureusement, et dont plus que personne je sens aujourd'hui le besoin; en ce pays surtout, où l'on doit avoir un peu de tout pour être en état de remplir la mission dont la Providence nous a chargés.

Avec le système de Cours publics obligatoires, l'Université-Laval, atteint, indirectement, le but vers lequel ont tendu tous ses efforts, dès le principe, à savoir: relever le niveau intellectuel, relever les études classiques, ne permettre l'entrée des professions libérales qu'aux jeunes gens dont l'esprit, le cœur, l'intelligence sont ornés et nourris des dons que seules l'éducation et la culture de l'Intelligence peuvent donner à la culture de l'Intelligence.

Il y a plus, — et dût-on me reprocher de me complaire dans le paradoxe, je dirai clairement la façon de penser, — il y a plus le prétre le plus accompli, l'avocat le plus irréprochable, le médecin le moins imparfait, le plus parfait notaire, sentent à mon avis, le notaire, le médecin, le prétre qui seraient tout cela à la fois. Mais pour atteindre à un tel degré de perfection il faudrait taxer beaucoup trop les forces de l'intelligence humaine!

Ceci peut paraître obscur; une comparaison bien vulgaire suffira pour faire comprendre toute ma pensée.

Nous avons failli à avoir, il y a deux jours, des courses de chaloupes à la rame, ce que l'on appelle en termes de métier des régates. Des rameurs en renom sont venus d'outremer jeter un défi aux rameurs du Nouveau-Monde. D'un côté et de l'autre, ces rameurs se donnaient le titre de "Champions du Monde" Champions of the World.

Or, sur ce point, comment les champions de l'Université du Nouveau-Monde parviennent à acquiescer à cette force musculaire, cette souplesse des articulations qui peuvent leur assurer la victoire sur leurs rivaux?

Tout cela ne s'acquiert qu'à l'aide d'un système hygiénique très compliqué qui, en termes de sport, prend le nom anglais de training, mot qui n'a pas de traduction en français, par le mot entraînement.

Les méthodes d'entraînement varient suivant les genres d'exercice. Le cavalier, le coureur cherchent à diminuer leur poids; le rameur, le boxeur visent à augmenter la puissance de leurs muscles.

Or, messieurs, ce qu'il faut au corps, il le faut à l'esprit. L'esprit a besoin d'un training d'entraînement. Cet entraînement ne peut se faire que par un régime mental hygiénique.

Messieurs, voilà une lacune, et une lacune bien grande, dans les études d'un grand nombre de ceux qui se présentent à l'étude des professions libérales. Pour les étudiants en médecine, cette lacune est comblée, au moins en partie: l'étude de la médecine n'étant, après tout, que l'étude d'une foule de sciences positives.

étude le droit, le notaire la loi, le médecin la médecine; avec cela où aboutit-on? A la mécanique intellectuelle et professionnelle, au métier.

Ainsi donc, messieurs, vous l'admirez je l'espère, ces cours publics qui paraissent en dehors du champ de vos études, auront, au moins, un bon effet, celui de contribuer à développer vos intelligences, tout en nourrissant vos esprits d'une foule de connaissances qui ne nuisent jamais, et servent toujours.

Autre considération. Tout le monde avoue que ce pays offre des ressources matérielles incomparables: ressources agricoles, métallurgiques, industrielles et manufacturières. Malheureusement la plus grande partie de ces richesses est encore inexploitées. On s'en prend au manque de capitaux, à un défaut d'esprit d'entreprise, etc. Il y a plus que cela il y a le fait patent que ces richesses sont encore ignorées, méconnues.

Nos cultivateurs suivent une routine vicieuse, dit-on, et rien n'est plus vrai. Que faut-il pour corriger ce défaut? Le concours des classes instruites, l'aide intelligente et vigoureuse du prétre, du médecin, du notaire, de l'instituteur, du législateur, il faut que la lumière parte d'en haut.

Enfin une dernière considération et je termine; je m'adresse ici plus spécialement aux étudiants en droit.

C'est dans votre classe, messieurs, que le souverain peuple choisit ordinairement les mandataires auxquels il confie la tâche de faire valoir ses intérêts dans nos enceintes législatives. Or, messieurs, on fait valoir les intérêts d'un peuple en développant les ressources du pays; et cela-là, assurément, s'acquiert le mieux de sa tâche, qui connaît le mieux ces ressources, parce qu'il les aura mieux étudiées, et qui, conséquemment, aura suivi avec le plus d'assiduité les cours publics de l'Université.

A cette séance, plusieurs élèves ont été diplômés; voici leurs noms et le grade universitaire que chacun d'eux a obtenu.

- M. Alphonse Pouliot, bachelier ès arts et prix du Prince de Galles.
M. Philéas Gobeil, bachelier ès arts.
M. Antoine Gobeil, bachelier ès lettres.
M. Arthur Desjardins, bachelier ès sciences.
M. Ferdinand Garnaud, bachelier ès sciences.
M. Charles P. Richard, bachelier ès sciences.

Les cours publics se donnent à 8 heures du soir, comme suit:

- M. LaRue, chimie industrielle, tous les lundis et tous les jeudis.
M. Langellier, économie politique, tous les mercredis.
M. l'abbé Hamel, physique et mécanique appliquées, tous les vendredis.

Informations.

L'hon. M. Chauveau et M. Lessage, assistant commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, ont quitté Québec hier pour aller assister à la conférence sur l'immigration qui va avoir lieu à Ottawa.

Le Mercury dit qu'il parait maintenant certain que les troupes en garnison à Québec, ne s'embarqueront pas avant le 14 novembre, et que le gouvernement canadien est en négociation avec les Autorités Impériales pour garantir à ses frais un régiment, jusqu'à ce qu'on ait organisé quelques compagnies canadiennes pour le remplacer.

Nous lions dans le Constitutionnel: L'eau est extrêmement basse en ce moment tant sur le St. Laurent que sur le St. Maurice. Le commerce de bois s'en ressent; il reste des billots dans les estacades en assez grande quantité, échoués sur les battures. Les scieries de M. Baptist sur l'île la Poterie sont arrêtées complètement. Aux Grès il n'y a plus qu'une échasse qui fonctionne. Jamais, parait-il, de mémoire d'homme on avait vu l'eau aussi basse.

Sur le St. Laurent, la grève s'élargit toujours. Ainsi, du côté de la Basilière on fait la chasse aux pleuvriers où les petits bateaux à vapeur

ont coutume de passer. Les battures de sable qui avoisinent le moulin à vent sont à nus et nos Nemrois en herbe sont enchanés de pouvoir tirer sur un pleuvrier qui se fait tuer si aisément.

A l'Exposition.

(Suite.) DÉPARTEMENT AGRICOLE.

On n'a pas cultivé ce département comme l'année dernière; le champ réservé aux instruments aratoires était vaste, mais il n'y en avait qu'un coin d'occupé; les instruments et machines aratoires exposés étaient réellement magnifiques, mais ils ne brillaient pas par la quantité; après tout, la quantité ne prime pas sur la qualité. Il y avait des faucheuses Buckeye et Kniffen, des charrues en grande variété, des cribles, des rateaux à cheval, des essouchoirs, etc., et une foule d'autres machines dont il n'est guère facile de faire l'énumération.

Ce que l'on remarquait d'une manière spéciale est une variété de charrue à déblais et remblais, spécialement adaptée aux travaux des voies ferrées. Les inventeurs sont des industriels que j'ai déjà eu occasion de citer auparavant; MM. Larochelle, de St. Anselme, ne m'en voudront pas de citer une seconde fois leurs noms comme les auteurs de cette machine. Le mécanisme de cette invention est très ingénieux, très facile à faire jouer et très expéditif.

La machine se compose de deux parties principales, le soc et le bano. Le soc a la forme de celui d'une charrue ordinaire, il est un peu plus aplati d'arrière en avant et offre une surface plus étendue; à la partie postérieure il est muni d'un prolongement qui sert de véhicule à la tête et aux pierres dans le bano ou la caisse. Le fond de la caisse est formé de deux panneaux au lieu qu'à l'ordinaire lorsque la caisse est pleine et se referme facilement au moyen de chaînes. Le soc se relève et se baisse aussi à volonté et par un levier d'un mécanisme aussi simple qu'ingénieux. Cette invention est appelée à rendre des services considérables non seulement sur les voies ferrées en construction, mais partout où l'on voudra creuser ou niveler le terrain. Elle est déjà en opération sur le chemin de fer Kennebec. La simple mention de cette invention suffit à faire l'éloge de MM. Larochelle.

Je quitte ce département qui me semble épuisé. DÉPARTEMENT HORTICOLE. Je tombe dans les oignons, les fèves, les poireaux, les choux, les carottes, les patates, le blé d'Inde; enfin je me trouve au milieu d'une soupe, ou mieux, des éléments d'une soupe. Comme les journalistes sont susceptibles d'avoir faim, tout comme les autres bipèdes de la création, et qu'en ce moment mon estomac m'aurait d'une façon douloureuse que je lui fais faux bond, que je le néglige, je n'ai pas besoin de vous dire que je préférerais voir tous ces légumes me tombant dans un chaudron que réunis sur mon carnet. Nonobstant la préférence que je viens d'exprimer, il me faut bien me résigner à continuer ma chronique et à me brosser le ventre en attendant que je le finisse.

J'ai vu des spécimens de citrouilles gigantesques, vraies monstruosités en fait de légumes. C'est M. John Donn, de Québec, qui cultive avec tant de succès les individus du genre des cucurbitacées cucurbitées. M. Donn a obtenu le premier prix.

M. Thomas Irving, de Montréal, a eu le premier prix pour les carottes bleues, et M. Antoine Bedard, de Charlebourg, le premier prix pour les carottes rouges.

M. John Donn cultive non seulement la citrouille, mais aussi le navet. Pour des échantillons de navets jaunes d'Aberdeen on lui a accordé le premier prix.

C'est M. James West, de la Petite Rivière St. Charles, qui a remporté le premier prix pour les navets blancs de la variété de ceux appelés "Globe".

Pour les betteraves rouges, premier prix, M. Thomas Irving.

M. Louis Bilodeau, de Ste. Foye, a eu l'honneur de gagner le premier prix pour de l'avoine blanche de Norvège.

Le beurre était représenté dans le département; il y en avait plusieurs tinettes d'excellent fabriqué par M. Urgel Cormier, de l'Assomption, et à qui le premier prix a été décerné.

Il y avait quelques grappes de raisin cultivé par MM. J. M. Lemoine et G. O. Stuart; il y en avait du bleu et du blanc, de la plus belle venue. Je n'ai pas besoin de vous dire que leur vin amenait chez chacun une hypersécrétion de salive. Non faisant le tour de l'exposition se serait laissé tenter une seconde fois et une seconde fois aussi se serait grisé. M. Lemoine avait simplement exposé ces raisins, sans vouloir entrer en compétition. C'est M. Stuart qui a obtenu le premier prix.

Je laisse le département des légumes qui, comparativement à celui des fleurs, est bien représenté, et j'abandonne pour quelques instants le terrain où se trouvaient les produits de la floriculture.

Le département réservé aux fleurs, avait un joli aspect, mais en réalité était médiocre. Le peu de temps que le comité a pu y consacrer est la raison principale; on s'est mis trop tard à la besogne, et avant que l'on ait réussi à aiguillonner efficacement les horticulteurs, le jour de l'ouverture de l'exposition était arrivé, et il n'y avait rien de prêt. On sait si l'on a eu déjà de magnifiques expositions de produits des jardins maraichers et fleuristes. Une grande tente avait été affectée à ce département. Elle avait cependant le défaut d'être un peu écrasée, ce qui étouffait légèrement l'apparence de l'appareil. Enfin, l'exposition horticole a été bien maigre.

Il y avait des pensées; mais à des expositions précédentes il en est venu de plus magnifiques. Les asters étaient représentés par quelques échantillons dignes de mention; mais en général l'exposition en était bien ordinaire.

La tribu des astéroïdes séloptères avait des échantillons en grand nombre; il y avait une grande variété de dahlias, mais vainement j'ai cherché à en trouver un bleu; il paraît décidé que le fait de ne pas l'avoir rencontrée à l'Exposition ne soit pas une preuve définitive.

M. James Watters, de Québec, a gagné un premier prix pour un magnifique géranium. Un superbe oranger faisait l'admiration et excitait la gourmandise des visiteurs par ses fruits aux formes et aux dimensions séduisantes.

La famille des iridées avait plusieurs représentants; les glaïeuls exposés valent bien la peine qu'on les mentionne. Le Lonicera variegata, chamœcerasus, ou chevre folié chinois, arbrisseau d'ornementation, existait dans le département.

On remarquait aussi quelques spécimens de la famille des verbénacées, et des monocotylédones cryptogames dont le type est la fontaine.

La famille des lilacées était, je dois en convenir, assez bien représentée. Les quinze cents variétés de tulipes que l'on connaît, ne s'y trouvaient pas, mais il y en avait quelques unes. Il est malheureux qu'une par celle de la tulipomanie française n'ait pas traversé l'Océan; au moins en France on se suicidait pour la perte d'une tulipe; on vendait ses propriétés, on se ruinait pour acheter un oignon de tulipe.

Cette rage, cette fièvre, à ce degré on ne l'a pas ici; c'est plutôt l'absence de cette affection trépidante que l'on peut jusqu'à un certain point déplorer. Si un grain de tulipomanie eût été importé d'outre-mer, il aurait probablement fructifié en Canada, et j'aurais peut-être plus d'objets à faire aujourd'hui aux tulipiers canadiens.

L'ornementation du département était loin d'être parfaite. Le coup d'œil, en entrant, était, comme je l'ai dit, assez charmant; mais une fois entré on s'apercevait qu'il y avait quelque chose de lourd, d'écrasé, d'incomplet, d'inorganisé. Quelque chose qui pouvait égarer un peu le paysage, était le chant de plu-

sieurs jolis serins engagés. Les oiseaux vont bien dans une exposition de fleurs, et surtout les oiseaux chanteurs; on ne pourra jamais les placer comme articles supplémentaires dans une exposition de ce genre; les oiseaux n'y peuvent remplir qu'un rôle complémentaire. Tout ce petit monde emplumé donne de la vie au département.

N. LEVASSER.

(A continuer.)

Nouvelles de Montréal.

—Joseph Octave Alfred Turgeon, éc., avocat, est mort hier, en cette ville, à une heure, à l'âge de 64 ans. Il était paralysé depuis au-delà de quatre ans.

—Une circulaire de M. James Mair, donne le prospectus de la compagnie en formation pour édifier le nouvel hôtel.

L'emplacement choisi est le terrain occupé par la propriété Leprohon, carré Victoria. Un possible de trouver un site plus convenable.

Le capital sera fixé à \$500,000, les actions seront de \$100, payable par versement de dix pour cent, dont le premier devra être réglé au moment de l'achat du terrain.

Les actionnaires s'ont un bureau de direction qui se chargera de l'achat du terrain de la construction de l'édifice, et tous les détails d'aménagement.

—Les honorables MM. Archambault, de Boucherville et Ouimet sont arrivés en cette ville dimanche matin, venant de Québec.

—Plusieurs médecins de Montréal au nombre desquels se trouvaient MM. les Drs. Beaubien, Bibeau, Pelletier, D'Orsonnes, Rottot, Hingston, Dagenais, etc., se sont réunis au commencement de ce mois, afin d'aviser au moyen à prendre pour la publication d'un journal de médecine en langue française. Pour parvenir sûrement à leur but, ils ont cru devoir convoquer une réunion générale des médecins tant de la ville que des campagnes.

En conséquence tous les médecins qui s'intéressent au succès de cette entreprise sont instamment priés de se réunir jeudi prochain, 21 courant, à 8 heures P. M., dans une des salles de l'École de Médecine de Montréal.

La Délégation Française en Irlande.

C'est au Daily Telegraph de Londres que nous empruntons les détails suivants: Dublin, dimanche soir, 27 août.

Je ne pense pas que le public anglais comprenne toute l'importance que les Irlandais en général, et en particulier les nationalistes, à Dublin et ailleurs—partout, qui, on ne peut en douter, s'augmentent rapidement—ont attaché à la visite des envoyés français. Quels que puissent avoir été les desirs du comte de Flavin, président de la Société de secours aux blessés militaires, et de messieurs et des dames qui l'ont accompagné, le peuple était résolu à avoir une série de grandes démonstrations, afin de montrer ses sympathies pour la France et en même temps pour favoriser le mouvement du "gouvernement de l'Irlande par l'Irlande".

Les Anglais ne savent pas combien la France est idolâtrée dans ce pays-ci, et il n'y a jamais existé un amour pour elle plus enthousiaste que celui qui anime en ce moment le peuple irlandais. Ce peuple brave et impuisif orlé, aussi fermement que les Parisiens eux-mêmes, que ce n'est que par un accident malheureux que les Français ne sont pas allés à Berlin.

Il y avait là des Français; qu'on dise de plus naturel que de les fêter? Il y avait une occasion de porter des rosettes vertes, d'échanger des devises entrelacées: "Vive la France!" "Vive l'Irlande!" Il y avait également une opportunité pour des professions de sociétés ouvrières précédées de musique. La réception faite à la députation qui avait le comte de Flavin à sa tête et qui est arrivée, il y a un mercredi quinze jours à Kingstown, a été plus enthousiaste que quoi que ce soit que j'aie vu depuis l'arrivée des princes.

Les démonstrations qui ont salué les envoyés

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 19 SEPTEMBRE 1871.

LA COMTESSE MARIE

TROISIÈME SÉRIE

YVONNET.

XXIII

LE REQUISITOIRE.

A Coblenz, le petit jury venait de se réunir. C'était une assemblée qui, après la décision du grand jury chargé de déclarer s'il y avait lieu de poursuivre, devait juger en dernier ressort les faits imputés à la comtesse et à Christophe.

La séance avait été fixée au lundi, Hector, Yvonne et Lorchet étant revenus depuis deux jours.

Dès le matin du lundi, des groupes nombreux stationnaient devant le palais de justice. Toutes les avenues étaient encombrées. Quelques détachements de soldats échelonnés dans les rues qui conduisaient au vieil édifice maintenaient parmi la population l'ordre qui menaçait à chaque instant d'être troublé.

Les bourgeois, les personnages considérables des communes environnantes étaient arrivés à Coblenz. Ils attendaient avec une impatience fiévreuse l'ouverture des débats. Aussi, dans la salle d'audience, les sièges étaient-ils depuis longtemps retenus. Les dames, qui se distinguent partout par leur curiosité, brillaient aux premières places, et pour en trou-

ver, quelques-unes s'étaient levées avant le jour.

Lorsque les portes de la salle furent ouvertes, le peuple bouscula les gardes et se jeta dans l'intérieur du palais de justice.

La séance commença au milieu d'une immense agitation.

L'accusateur public prononça un formidable réquisitoire:

"Voici, dit-il, — les faits reprochés aux accusés. Nous ne les exagérerons point; nous ne chercherons point à en atténuer l'horreur. Ils sont d'eux-mêmes si étranges, si en dehors de la nature humaine, si je puis m'exprimer ainsi, qu'on doit les juger sans essayer d'en approfondir la cause, les apprécier sans les vouloir les comprendre.

"Il y a vingt ans, messieurs, M. le comte de Pern, poussé par quelque raison mystérieuse, se maria avec une jeune fille. Ce divorce ayant été approuvé par N. S. P. le pape, il ne nous appartient pas d'examiner comment Sa Sainteté se détermina à sanctionner cet acte de son approbation.

"Quoiqu'il en soit, c'était chose jugée, res judicata; M. le comte de Pern n'a pas excédé les limites de son droit, en épousant en secondes noces la fille d'une antique et fière famille russe, mademoiselle Danielowitch.

"Seulement, la première femme du comte était grosse lorsque le comte conclut ce second mariage. C'était à un mailleur. M. de Pern constitua un douaire à cette première femme, afin qu'elle élevât convenablement cet enfant et qu'elle pût elle-même vivre dans les meilleures conditions. Cette constitution était une sorte de réparation. Nous devons la considérer comme telle, et, toute réclamation à ce sujet, soit de la part de l'accusée Marie, soit de la part de son fils, s'il se présentait, devra être regardée comme nulle et non avenue.

"Dans cette situation des choses, une idée infernale vint à l'esprit de l'accusée. Elle résolut de se venger de l'abandon de son mari; mais cette vengeance, elle la voulut raffinée et terrible. Donc, pendant quelques années, elle ne donna d'autre signe d'existence que quelques lettres adressées, soit aux amis de son premier époux, soit à des personnages indifférents.

"Nous ne parlerons pas de la scène romanesque qui s'est passée à Saint-Petersbourg. L'accusée Marie troubla le baptême d'un des enfants de M. le comte de Pern, en apportant le sien au prétre qui officiait. Le scandale que cet événement causa était la déclaration de guerre de l'accusée.

"C'est à peu près à cette époque que l'accusée fit connaissance avec le monstre qui épousa aujourd'hui notre cité et le monde. Cet homme qui ne mérite pas le nom d'homme, avait-il quelque grief contre M. de Pern? Le raisonnement le poussait à servir gratuitement l'atroce passion de vengeance de l'accusée?

"Or, écoutez, messieurs! "Il est une institution, qu'en ce siècle de lumière nous repoussons de toute l'énergie de notre conscience. En Hongrie, le seigneur a le droit de battre ses serfs. Cette coutume est barbare, mais elle existe; elle est passée dans les mœurs du pays dont nous parlons. En conséquence, nous n'avons pas le droit de dire à M. de Pern: En faisant knouter votre valet, vous avez outrepassé votre pouvoir; ainsi, vous avez mérité les maîtres dont vous avez été accablé.

"Non! mille fois non! — Dans le cas même où M. le comte de Pern aurait dépassé la limite de son droit, était-ce une raison suffisante pour motiver de la part de l'accusé Christophe l'abominable vengeance dont nous avons à nous occuper?

"Car vous apprécierez, messieurs, si cette vengeance n'a pas été élaborée plutôt par le cerveau d'un démon que par celui d'un homme.

"Voici ce dont il s'agit: "M. de Pern était l'époux heureux de la fille des Danielowitch. Un enfant naquit de cette union, puis deux enfants, puis trois, puis quatre. A peine le dernier venait-il au monde, qu'une mort mystérieuse s'abattait sur le père, puis sur le premier né de ces enfants.

"Quelque temps après, un autre subit le même sort, puis un autre; enfin, le fleau enveloppa tous les enfants du comte, excepté cette pauvre et intéressante jeune fille qui présente, mademoiselle Elisabeth, dont les vertus et le caractère nous font vivement regretter le malheur de ses aïeux.

Tous les yeux se tournèrent sur mademoiselle de Pern dont le visage était dissimulé sous un voile.

L'accusateur public continua:

"Ce quintuple crime, accompagné de mystérieuses circonstances, fut accepté par M. de Pern comme une série d'accidents affreux. Il ne pouvait se douter qu'on jouait autour de lui ce drame épouvantable qui se dénoue aujourd'hui devant nous.

"Comment s'en serait-il douté? Il ne se souvenait qu'une ennemie, Marie; et à la suite d'intrigues hardies et habiles, on lui avait fait croire que Marie n'existait plus. M. de Pern le croyait avec tant de sincérité, qu'il y a un mois à peine, il ne voulait pas se courber devant la ruine brutale du brave capitaine Dubuisson qui, après s'être illustré dans les armées françaises s'est fait notre compatriote par son dévouement à nos institutions et la bienveillance qu'il étend indistinctement sur tous les citoyens de notre pays.

"Je dis que M. de Pern ne pouvait se douter de la vérité, parce qu'on a exploité sa superstition qui existe son pays et qu'il a pour

ainsi dire sué avec le lait de sa nourrice. En Hongrie, on croit aux vampires, aux apparitions. Or, en se tenant avec lui une double corde. D'accuse Marie s'est fait vampire. A l'aide de Christophe, elle a pu apparaître à son mari dont la raison déjà troublée par les remords ne résista point à ces manifestations qu'il croyait surnaturelles.

"Mais écoutez cette question. "Le fait de ces apparitions ressortirait de la simple police, juge de ces sortes de factoties ridicules qui n'ont pour résultat que d'effrayer les âmes timorées et simples.

"Dans l'espèce, ces apparitions n'étaient qu'un moyen. Ne les examinons point. Considérons quelle en fut la suite. "Je vous l'ai déjà dit, messieurs, cinq personnes moururent après avoir absorbé un poison effrayant qui laisse peu de traces et tue sûrement. Vous entendrez tout à l'heure, messieurs, les témoins qui déposeront à cet égard et notamment M. Seiler, le médecin qui a soigné dans ses derniers moments mademoiselle Rose d'Aprenmont.

"Je suis certain, messieurs, de l'unanimité de votre verdict. La culpabilité des accusés est notoire. En conséquence, je ne chercherai point à exciter votre juste colère contre les deux misérables que nous sommes appelés à juger.

"Tremblez, scélérats! — dit-il, — il y a trop longtemps que vous souillez la société de votre présence. Vous vous êtes faits vampires. Les vampires habitent les tombes. C'est dans la tombe que la société doit vous repousser; non pas dans une tombe pure, sainte, honorée! Non! vous ne la méritez point. Ce qu'il vous faut, c'est un cercueil sanglant; ce sont les quatre planches de sapin que l'on cloue sur les corps décapités! Vous avez foulé aux pieds les lois divines et humaines; vous vous êtes insurgés con-

tre le monde, contre votre conscience. Que tout cela vous manque à la fois, le monde vous hait; votre conscience vous accuse. Qu'on efface votre nom!... qu'il ne soit plus question de vous dans cette vie!... que, dans l'autre, Dieu vous demande le plus terrible compte qu'il demande à ceux qu'il damne pour l'éternité!

"Oui, messieurs, les accusés ont mérité mille morts. Nous ne pouvons les leur donner; mais nous pouvons au moins exiger plus terrible réparation. Donc, je réclame pour eux la peine des paricides.

"J'ai dit.

Après ce discours, un murmure confus s'éleva dans la salle. Les spectateurs placés aux derniers rangs de la foule montèrent familièrement sur les épaules des premiers pour voir le visage des accusés.

La contenance de ceux-ci était assurée. Les appréhensions de Christophe se baient s'être dissipées à mesure qu'elles devenaient plus fondées. Cet orgueil barbare du criminel qui veut être compté parmi les plus grands coupables, quand il est sûr de ne pouvoir se faire absoudre, s'était réveillé dans l'âme de l'empoisonneur.

Il souriait d'une façon sinistre. Quant à Marie, son parti était pris depuis longtemps. C'était pour s'accuser elle-même et pour sauver son fils qu'elle ne s'était pas enfuie du burg. Aussi son attitude moins farouche que celle de son complice, était plus digne, plus ferme.

Elle regardait sans affectation, mais aussi sans timidité la foule pressée autour de l'estrade, les juges assis dans leur fauteuil comme des idoles immobiles, l'accusateur public dont la face de corbeau tournée du côté de la sellette exprimait la haine et l'horreur.

Le président agita sa sonnette. "Qu'on fasse entrer les témoins," dit-il. "Monsieur Dubuisson!" — cria l'huissier.

à Cork ont été également sinistrés; et à chaque gare où s'arrêtait le train qui les conduisait à Killarney, ils étaient reçus par le curé de la paroisse, les villageois qui tous adressaient au ciel la même fervente prière: "Dieu bénisse l'Irlande!" et "Vive la France."

Vous riez sans doute en apprenant qu'après cette conduite à Kingstown, après tant de vaines, la députation française n'a pas quitté le sol de l'Irlande. Elle n'est pas arrivée trop tard pour le bateau-poste; mais, s'il faut dire la vérité, elle n'avait pas eu l'intention de quitter Dublin ce soir. Ces messieurs et ces dames étaient fatigués des ovations constantes et répétées qu'ils avaient reçues depuis leur arrivée.

On m'a assuré que quelques métiers ont dépensé jusqu'à 50 livres sterling pour le grand jour, comme ils l'appelaient. J'étais à deux heures et demie au balcon d'une fenêtre de l'hôtel Shelbourne, et je ne crois pas pouvoir oublier jamais le coup d'œil. Les voitures qui devaient emmener les étrangers étaient devant l'hôtel et essayaient de se mettre en ligne. D'assez loin que je pouvais voir, je n'apercevais qu'un flot humain qui avançait jusqu'aux portes de l'hôtel. Le comte de Flavinay et ses filles, qui étaient à l'une des fenêtres du premier étage, furent l'objet d'une ovation telle qu'il me serait impossible de la décrire. Mais, où était la police? On n'apercevait pas le moindre habit bleu. Était-il possible que cette énorme foule pensât à se gouverner elle-même? C'est justement ce qui arriva. Et aujourd'hui on a résolu avec succès, en laissant le peuple livré à lui-même, la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait avoir confiance en lui. C'était été folle que de vouloir s'opposer à une ovation comme celle dont je viens d'être témoin. Le peuple de Dublin la voulait, et il disait qu'il n'avait besoin que d'une occasion pour montrer ce dont il était capable. Cette occasion s'est présentée, et il en a profité.

Le colonel Lake, chef de la police de Dublin, confia la police de la ville aux soins de MM. Leese et McMahon, qui, partageant l'enthousiasme de la population, croyant aux bonnes dispositions des habitants, et mettant leur confiance tout entière dans les hommes qui portaient des rosettes et des écharpes, acceptèrent cette immense responsabilité. La police de Dublin avait complètement disparu. Les pauvres constables ont été pendant tout un dimanche renfermés chez eux, et Dublin a vu vieillir sur lui-même.

J'ai suivi la procession jusqu'à Kingstown, et je n'ai pas rencontré un seul policeman sur la route. Je n'ai l'intention de faire aucun commentaire à ce sujet. Je me contente de vous signaler le fait. Que le chef de la police ait eu tort ou raison, le fait n'en est pas moins positif. Dublin n'avait pas de police, et sa foule a accompagné les Français pendant sept milles irlandais, avec un tact admirable. Je n'ai pas entendu une parole insultante pour la famille royale; mais il régnait une idée-idée fautive sans aucun doute—que les Français qui composaient la députation n'étaient pas venus seulement comme porteurs des remerciements de la France, mais aussi comme représentants de républicanisme français. Il était assez difficile de se rendre de la porte de l'hôtel à une voiture; car, bien que les constables spéciaux exhortaient la foule à laisser un passage libre, c'était à qui voulait avancer pour saisir la main du comte de Flavinay et pour s'emparer de celle du comte O'Neil. Après quelques difficultés, les voitures se mirent en mouvement, et alors commença le voyage qu'il m'est impossible de vous décrire. Au lieu de diminuer, la foule s'accroissait à chaque pas de ces sept milles, jusqu'à Kingstown. Vous pourriez vous faire une idée de ce qu'était la foule, lorsque vous saurez que la procession a dû aller au pas pendant tout le voyage; elle avait une longueur de quatre milles, et un monsieur qui avait consulté sa montre m'a assuré qu'elle avait mis quatre heures à passer.

Les hommes qui s'étaient chargés du rôle de constables spéciaux s'en sont acquittés à merveille. Une douzaine de jeunes gens robustes escortaient chaque voiture et la faisaient passer sans trop de difficultés, et lorsque, au milieu de la foule la plus épaisse, M. Leese voulait faire arrêter les voitures pour laisser passer les sociétés ouvrières, bannière et musique en tête, le tout se fit avec une précision qui aurait étonné la police systématique. Vous pouvez vous faire une idée des incidents d'un pareil parcours.

Le comte O'Neil, qui, évidemment, était le favori, eut à donner des poignées de main aux hommes et aux femmes pendant tout le voyage et lorsqu'une femme, plus excitée que prudente, tendit son enfant pour que le comte l'embrassât pendant que les voitures mar-

chaient, j'ai vu le moment où la foule allait arracher le comte de sa voiture pour l'embrasser en retour. Il n'y avait pas un homme ivre. Je n'aurais jamais pu croire qu'une pareille foule, parmi laquelle se trouvait un grand nombre d'individus de la plus humble classe, eût pu se conduire avec tant de décour.

Vous riez sans doute en apprenant qu'après cette conduite à Kingstown, après tant de vaines, la députation française n'a pas quitté le sol de l'Irlande. Elle n'est pas arrivée trop tard pour le bateau-poste; mais, s'il faut dire la vérité, elle n'avait pas eu l'intention de quitter Dublin ce soir. Ces messieurs et ces dames étaient fatigués des ovations constantes et répétées qu'ils avaient reçues depuis leur arrivée.

On m'a assuré que quelques métiers ont dépensé jusqu'à 50 livres sterling pour le grand jour, comme ils l'appelaient. J'étais à deux heures et demie au balcon d'une fenêtre de l'hôtel Shelbourne, et je ne crois pas pouvoir oublier jamais le coup d'œil. Les voitures qui devaient emmener les étrangers étaient devant l'hôtel et essayaient de se mettre en ligne. D'assez loin que je pouvais voir, je n'apercevais qu'un flot humain qui avançait jusqu'aux portes de l'hôtel. Le comte de Flavinay et ses filles, qui étaient à l'une des fenêtres du premier étage, furent l'objet d'une ovation telle qu'il me serait impossible de la décrire. Mais, où était la police? On n'apercevait pas le moindre habit bleu. Était-il possible que cette énorme foule pensât à se gouverner elle-même? C'est justement ce qui arriva. Et aujourd'hui on a résolu avec succès, en laissant le peuple livré à lui-même, la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait avoir confiance en lui. C'était été folle que de vouloir s'opposer à une ovation comme celle dont je viens d'être témoin. Le peuple de Dublin la voulait, et il disait qu'il n'avait besoin que d'une occasion pour montrer ce dont il était capable. Cette occasion s'est présentée, et il en a profité.

Le colonel Lake, chef de la police de Dublin, confia la police de la ville aux soins de MM. Leese et McMahon, qui, partageant l'enthousiasme de la population, croyant aux bonnes dispositions des habitants, et mettant leur confiance tout entière dans les hommes qui portaient des rosettes et des écharpes, acceptèrent cette immense responsabilité. La police de Dublin avait complètement disparu. Les pauvres constables ont été pendant tout un dimanche renfermés chez eux, et Dublin a vu vieillir sur lui-même.

J'ai suivi la procession jusqu'à Kingstown, et je n'ai pas rencontré un seul policeman sur la route. Je n'ai l'intention de faire aucun commentaire à ce sujet. Je me contente de vous signaler le fait. Que le chef de la police ait eu tort ou raison, le fait n'en est pas moins positif. Dublin n'avait pas de police, et sa foule a accompagné les Français pendant sept milles irlandais, avec un tact admirable. Je n'ai pas entendu une parole insultante pour la famille royale; mais il régnait une idée-idée fautive sans aucun doute—que les Français qui composaient la députation n'étaient pas venus seulement comme porteurs des remerciements de la France, mais aussi comme représentants de républicanisme français. Il était assez difficile de se rendre de la porte de l'hôtel à une voiture; car, bien que les constables spéciaux exhortaient la foule à laisser un passage libre, c'était à qui voulait avancer pour saisir la main du comte de Flavinay et pour s'emparer de celle du comte O'Neil. Après quelques difficultés, les voitures se mirent en mouvement, et alors commença le voyage qu'il m'est impossible de vous décrire. Au lieu de diminuer, la foule s'accroissait à chaque pas de ces sept milles, jusqu'à Kingstown. Vous pourriez vous faire une idée de ce qu'était la foule, lorsque vous saurez que la procession a dû aller au pas pendant tout le voyage; elle avait une longueur de quatre milles, et un monsieur qui avait consulté sa montre m'a assuré qu'elle avait mis quatre heures à passer.

Les hommes qui s'étaient chargés du rôle de constables spéciaux s'en sont acquittés à merveille. Une douzaine de jeunes gens robustes escortaient chaque voiture et la faisaient passer sans trop de difficultés, et lorsque, au milieu de la foule la plus épaisse, M. Leese voulait faire arrêter les voitures pour laisser passer les sociétés ouvrières, bannière et musique en tête, le tout se fit avec une précision qui aurait étonné la police systématique. Vous pouvez vous faire une idée des incidents d'un pareil parcours.

Le comte O'Neil, qui, évidemment, était le favori, eut à donner des poignées de main aux hommes et aux femmes pendant tout le voyage et lorsqu'une femme, plus excitée que prudente, tendit son enfant pour que le comte l'embrassât pendant que les voitures mar-

chaient, j'ai vu le moment où la foule allait arracher le comte de sa voiture pour l'embrasser en retour. Il n'y avait pas un homme ivre. Je n'aurais jamais pu croire qu'une pareille foule, parmi laquelle se trouvait un grand nombre d'individus de la plus humble classe, eût pu se conduire avec tant de décour.

Vous riez sans doute en apprenant qu'après cette conduite à Kingstown, après tant de vaines, la députation française n'a pas quitté le sol de l'Irlande. Elle n'est pas arrivée trop tard pour le bateau-poste; mais, s'il faut dire la vérité, elle n'avait pas eu l'intention de quitter Dublin ce soir. Ces messieurs et ces dames étaient fatigués des ovations constantes et répétées qu'ils avaient reçues depuis leur arrivée.

On m'a assuré que quelques métiers ont dépensé jusqu'à 50 livres sterling pour le grand jour, comme ils l'appelaient. J'étais à deux heures et demie au balcon d'une fenêtre de l'hôtel Shelbourne, et je ne crois pas pouvoir oublier jamais le coup d'œil. Les voitures qui devaient emmener les étrangers étaient devant l'hôtel et essayaient de se mettre en ligne. D'assez loin que je pouvais voir, je n'apercevais qu'un flot humain qui avançait jusqu'aux portes de l'hôtel. Le comte de Flavinay et ses filles, qui étaient à l'une des fenêtres du premier étage, furent l'objet d'une ovation telle qu'il me serait impossible de la décrire. Mais, où était la police? On n'apercevait pas le moindre habit bleu. Était-il possible que cette énorme foule pensât à se gouverner elle-même? C'est justement ce qui arriva. Et aujourd'hui on a résolu avec succès, en laissant le peuple livré à lui-même, la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait avoir confiance en lui. C'était été folle que de vouloir s'opposer à une ovation comme celle dont je viens d'être témoin. Le peuple de Dublin la voulait, et il disait qu'il n'avait besoin que d'une occasion pour montrer ce dont il était capable. Cette occasion s'est présentée, et il en a profité.

Le colonel Lake, chef de la police de Dublin, confia la police de la ville aux soins de MM. Leese et McMahon, qui, partageant l'enthousiasme de la population, croyant aux bonnes dispositions des habitants, et mettant leur confiance tout entière dans les hommes qui portaient des rosettes et des écharpes, acceptèrent cette immense responsabilité. La police de Dublin avait complètement disparu. Les pauvres constables ont été pendant tout un dimanche renfermés chez eux, et Dublin a vu vieillir sur lui-même.

J'ai suivi la procession jusqu'à Kingstown, et je n'ai pas rencontré un seul policeman sur la route. Je n'ai l'intention de faire aucun commentaire à ce sujet. Je me contente de vous signaler le fait. Que le chef de la police ait eu tort ou raison, le fait n'en est pas moins positif. Dublin n'avait pas de police, et sa foule a accompagné les Français pendant sept milles irlandais, avec un tact admirable. Je n'ai pas entendu une parole insultante pour la famille royale; mais il régnait une idée-idée fautive sans aucun doute—que les Français qui composaient la députation n'étaient pas venus seulement comme porteurs des remerciements de la France, mais aussi comme représentants de républicanisme français. Il était assez difficile de se rendre de la porte de l'hôtel à une voiture; car, bien que les constables spéciaux exhortaient la foule à laisser un passage libre, c'était à qui voulait avancer pour saisir la main du comte de Flavinay et pour s'emparer de celle du comte O'Neil. Après quelques difficultés, les voitures se mirent en mouvement, et alors commença le voyage qu'il m'est impossible de vous décrire. Au lieu de diminuer, la foule s'accroissait à chaque pas de ces sept milles, jusqu'à Kingstown. Vous pourriez vous faire une idée de ce qu'était la foule, lorsque vous saurez que la procession a dû aller au pas pendant tout le voyage; elle avait une longueur de quatre milles, et un monsieur qui avait consulté sa montre m'a assuré qu'elle avait mis quatre heures à passer.

Les hommes qui s'étaient chargés du rôle de constables spéciaux s'en sont acquittés à merveille. Une douzaine de jeunes gens robustes escortaient chaque voiture et la faisaient passer sans trop de difficultés, et lorsque, au milieu de la foule la plus épaisse, M. Leese voulait faire arrêter les voitures pour laisser passer les sociétés ouvrières, bannière et musique en tête, le tout se fit avec une précision qui aurait étonné la police systématique. Vous pouvez vous faire une idée des incidents d'un pareil parcours.

Le comte O'Neil, qui, évidemment, était le favori, eut à donner des poignées de main aux hommes et aux femmes pendant tout le voyage et lorsqu'une femme, plus excitée que prudente, tendit son enfant pour que le comte l'embrassât pendant que les voitures mar-

chaient, j'ai vu le moment où la foule allait arracher le comte de sa voiture pour l'embrasser en retour. Il n'y avait pas un homme ivre. Je n'aurais jamais pu croire qu'une pareille foule, parmi laquelle se trouvait un grand nombre d'individus de la plus humble classe, eût pu se conduire avec tant de décour.

Vous riez sans doute en apprenant qu'après cette conduite à Kingstown, après tant de vaines, la députation française n'a pas quitté le sol de l'Irlande. Elle n'est pas arrivée trop tard pour le bateau-poste; mais, s'il faut dire la vérité, elle n'avait pas eu l'intention de quitter Dublin ce soir. Ces messieurs et ces dames étaient fatigués des ovations constantes et répétées qu'ils avaient reçues depuis leur arrivée.

On m'a assuré que quelques métiers ont dépensé jusqu'à 50 livres sterling pour le grand jour, comme ils l'appelaient. J'étais à deux heures et demie au balcon d'une fenêtre de l'hôtel Shelbourne, et je ne crois pas pouvoir oublier jamais le coup d'œil. Les voitures qui devaient emmener les étrangers étaient devant l'hôtel et essayaient de se mettre en ligne. D'assez loin que je pouvais voir, je n'apercevais qu'un flot humain qui avançait jusqu'aux portes de l'hôtel. Le comte de Flavinay et ses filles, qui étaient à l'une des fenêtres du premier étage, furent l'objet d'une ovation telle qu'il me serait impossible de la décrire. Mais, où était la police? On n'apercevait pas le moindre habit bleu. Était-il possible que cette énorme foule pensât à se gouverner elle-même? C'est justement ce qui arriva. Et aujourd'hui on a résolu avec succès, en laissant le peuple livré à lui-même, la question de savoir jusqu'à quel point on pouvait avoir confiance en lui. C'était été folle que de vouloir s'opposer à une ovation comme celle dont je viens d'être témoin. Le peuple de Dublin la voulait, et il disait qu'il n'avait besoin que d'une occasion pour montrer ce dont il était capable. Cette occasion s'est présentée, et il en a profité.

Le colonel Lake, chef de la police de Dublin, confia la police de la ville aux soins de MM. Leese et McMahon, qui, partageant l'enthousiasme de la population, croyant aux bonnes dispositions des habitants, et mettant leur confiance tout entière dans les hommes qui portaient des rosettes et des écharpes, acceptèrent cette immense responsabilité. La police de Dublin avait complètement disparu. Les pauvres constables ont été pendant tout un dimanche renfermés chez eux, et Dublin a vu vieillir sur lui-même.

J'ai suivi la procession jusqu'à Kingstown, et je n'ai pas rencontré un seul policeman sur la route. Je n'ai l'intention de faire aucun commentaire à ce sujet. Je me contente de vous signaler le fait. Que le chef de la police ait eu tort ou raison, le fait n'en est pas moins positif. Dublin n'avait pas de police, et sa foule a accompagné les Français pendant sept milles irlandais, avec un tact admirable. Je n'ai pas entendu une parole insultante pour la famille royale; mais il régnait une idée-idée fautive sans aucun doute—que les Français qui composaient la députation n'étaient pas venus seulement comme porteurs des remerciements de la France, mais aussi comme représentants de républicanisme français. Il était assez difficile de se rendre de la porte de l'hôtel à une voiture; car, bien que les constables spéciaux exhortaient la foule à laisser un passage libre, c'était à qui voulait avancer pour saisir la main du comte de Flavinay et pour s'emparer de celle du comte O'Neil. Après quelques difficultés, les voitures se mirent en mouvement, et alors commença le voyage qu'il m'est impossible de vous décrire. Au lieu de diminuer, la foule s'accroissait à chaque pas de ces sept milles, jusqu'à Kingstown. Vous pourriez vous faire une idée de ce qu'était la foule, lorsque vous saurez que la procession a dû aller au pas pendant tout le voyage; elle avait une longueur de quatre milles, et un monsieur qui avait consulté sa montre m'a assuré qu'elle avait mis quatre heures à passer.

Madrid, 18. L'Impartial provoque aujourd'hui l'augmentation du revenu espagnol par l'imposition d'une taxe sur le revenu.

Burlington, Vermont, 18. Il y a eu hier un incendie qui a détruit toute la partie sud de Lake Street, depuis le carré Frarrier jusqu'à St. Ann House. 15 familles sont sans abri. Pertes, \$300,000. Assurances considérables.

San Francisco, 18. Le Bulletin de San Francisco, à raison de l'augmentation des frets par les trains de voies ferrées, demandent que San Francisco demeure un port libre.

Chicago, 18. Demain s'ouvrira la foire des cochons de race exposés par l'Association des éleveurs de porcs de cette race. L'exposition aura lieu au Parc Dexter et promet d'être considérable et très intéressante. Déjà 4000 échantillons de la race porcine sont arrivés sur le terrain; beaucoup sont importés d'Angleterre et un grand nombre viennent du Canada et de la Pensylvanie.

Londres, 18. La démonstration en faveur des ouvriers en grève, qui devait avoir lieu au Carré Trafalgar, a été entièrement abandonnée. Plusieurs ouvriers étrangers arrivent chaque jour à New Castle et Gateshead.

A un mass meeting des ouvriers de New Castle hier il a été décidé de continuer la grève. La presse russe se porte en général à des attaques rigoureuses sur la Prusse et l'Allemagne.

NECROLOGIE. Lundi à lieu à Arthabaska ville les funérailles de Madame Adolphe Taschereau, née Corine Pécad, au milieu d'un grand concours de personnes. A l'arrivée du corps samedi toute la paroisse s'était portée au devant du cercueil et témoignait par son attitude des regrets que laisse Madame Taschereau parmi ceux qui ont connu sa bonté de cœur et son inépuisable charité.

Les porteurs des coins du drap étaient M. James Goodhue, préfet du comté, M. le shérif Quessell, M. W. Laurier, député du comté, et le Dr. E. M. Poisson, registraire. L'abbé Suzor a fait le lever du corps et chanté le service. L'abbé Pelletier a donné l'absoute. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. le juge Elzer Taschereau, M. Arthur Taschereau, M. W. Duval, M. Guillaume Lamothé et tous les principaux citoyens d'Arthabaska ville et des paroisses environnantes.

FAITS DIVERS. PERSONNEL.—Le général Doyle est parti hier pour Halifax. TROUBLEMENT DE TERRE.—Il y a des gens qui assurent qu'il y a eu un léger tremblement de terre dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure. Ce sont des gens qui ont mal dormi.

EFFROYABLE.—Une nouvelle à faire dresser les cheveux sur la tête, que nous osons dans les colonnes d'un de nos confrères: "La maladie sévit sur les femmes de terre dans les environs de la ville." Nous ne sommes que poussière, mais il est peu gaiant de le dire ainsi aux femmes.

LES REGATTES.—Le comité des courses nautiques a décidé à midi que les courses à la rame auraient lieu demain. Le Tyne-Crew et un équipage québécois se disputent le prix fixe à \$500. Il y aura aussi des luttes entre esquifs à un seul rameur, entre les rameurs du Tyne-Crew.

SOUFON DE MEURTRE.—La semaine dernière un sauvage nommé Francis Gros-Louis, père, revenant d'une excursion à St. Pierre où il avait conduit quelques anglais, qui lui avaient donné pour sa peine \$12. Le rencontre dans une auberge où il entra triquer, un individu qui lui offrit de l'accompagner jusqu'à Chouanguen, en arrière de Lorette. L'individu tira armé d'un fusil. Ils partirent ensemble et depuis on ne les a plus revus. Il y a neuf jours de cela. On craint qu'il ait été meurtre.

Gros-Louis fils, a fait aujourd'hui sa déposition relatant ces faits devant le magistrat de police.

NOUVELLES DE SAGUENAY.—On nous écrit de Chicoutimi, 16. Dans la nuit du 14 au 15, une terrible gelée a complètement détruit toutes les récoltes de quelques colons qui ont passé au feu l'année dernière. Le désespoir est grand ici. La récolte avait belle apparence et il ne reste pas de quoi ensemencer la terre le printemps prochain.

ALARME.—Un feu de cheminée au coin des rues St. Augustin et Nouvelle hier midi a mis sur pied la brigade.

—C'est bien! qu'on fasse entrer le docteur Sailler!... —Le médecin se présente: —Vous avez analysé le poison qui a tué mademoiselle d'Arpenton, lui demanda-t-il? —Oui, monsieur!... —Vous en savez la composition? —A peu près, bien que je n'eusse que très-peu retrouvé de cette liqueur dans le fond de la carafe. C'est un poison narcotico-écrotique dans lequel il entre en parties presque égales, de la strychnine, de l'opium, de la belladone, de la digitale, du stramonium et de la morphine.

Le président se retourna vers Marie. —Est-ce ainsi que ce poison a été composé? —dit-il. —Oui, avec quelques autres substances que l'on ne peut retrouver. Je possède, du reste, un livre intitulé: Arcana Locuta; vous pouvez y lire avec plus amples détails la composition de ce poison. Ce livre est resté dans le burg.

—Le burg est incendié!... —Alors le secret de ce poison est mort. —Tant mieux! De semblables crimes n'ont peut-être plus lieu. Dieu le veuille. Faites entrer M. de Fern.

Le comte qui était sorti avec sa fille après le réquisitoire de l'accusateur public entra dans la salle. Il était pâle comme un linceul. A l'aspect d'Orsini, un frémissement parcourut tout son corps.

—Comment vous nommez-vous? —dit le président. —Ladislas-Ferdinand, comte de Fern, de Steinfort et de Kasparov! —Votre âge? —Quarante-trois ans. —Votre qualité? —Ancien colonel du régiment de l'archiduc et ambassadeur en Russie.

ACCIDENT SUR L'INTEROCEANAL.—Un télégraphiste de St. Octave, 18, qu'un ouvrier nommé Paul Morais a été tué sur la section 13 de l'Interocéan par l'explosion d'une mine sifflant soir.

THÉÂTRE JACQUES CARTIER.—La compagnie française a terminé hier soir la série des représentations de l'Exposition. Jamais les artistes n'ont si bien joué. Le vaudeville Les Femmes qui pleurent a été interprété comme à Paris. Madame Maugard a chanté à perfection le morceau intitulé Absence et Retour.

La compagnie continuera de donner une soirée par semaine comme avant. Elle jouera maintenant des pièces dramatiques. Elle se propose de placer dans le public des billets de saison pour douze représentations, pour les galeries et les sièges réservés. Ce projet mérite d'être encouragé et comporte avec lui plus d'un avantage. Vous avez douze billets dans votre portefeuille; vous avez à raison d'une soirée par semaine, pour trois mois de représentations. Vous arrive-t-il un ami, deux amis, venant de bien loin, vous avez à la main de quoi les retenir; vous leur procurez l'amusement du théâtre; ce n'est pas plus embarrassant que ça et c'est bien gentil.

Le répertoire de la compagnie pour la saison d'hiver comprendra les drames et comédies que voici: DRAMES. La Grâce de Dieu—Don César de Bazan—Marie-Jeanne, ou la femme du peuple—La foi, l'espérance et la charité—Le casseur de pierres—La servante du Val Suzon—Les chevaux du Carrousel, ou le dernier jour de Venise—Jean le charretier, ou le chapelet de la roche grise.

VAUDEVILLES. Les deux anges gardiens—Manche à Manche —Les deux divorcés—Louissette, ou la chanteuse des rues—Bruno le fleur—L'homme n'est pas parfait—00 passerai-je mes soirées.

AVIS SPÉCIAL.—Nous appelons particulièrement l'attention du lecteur sur une annonce de MM. Carrier, Laine & Co., que nous publions plus loin dans le numéro d'aujourd'hui. MM. Carrier, Laine & Co. offrent en vente une collection de poêles à cuisine, à salon, à passage, à deux et trois ponts et fabriqués dans les derniers jours.

Leurs poêles à deux et trois ponts et leurs poêles de passage ont paru dans le département de l'Industrie à l'Exposition et ont obtenu les premiers prix. C'est une recommandation dont on n'oublie pas de tenir compte.

COUR DE POLICE.—Devant M. Miller, écuier, J. P. Un matelot du Mercury a été envoyé en prison faute de donner caution pour la paix. Delphis Trudel, pour avoir assailli une dame Bertrand, a été condamné à \$1 d'amende ou à 15 jours de prison. Joseph Bureau, pour avoir assailli et blessé Joseph Ritter, a été condamné à \$5 et les frais ou à 1 mois de prison.

Patrick Fewer et Simon Grogan, pour avoir assailli Wm. Ass-ford, ont été chacun condamnés à \$1 et les frais ou à 15 jours de prison. L'action de Daniel Bennett, du Manuel contre le maître du navire, a été déboutée par Messrs. Miller et Tremblay. Deux défendeurs ont donné caution de garder la paix.

COUR DU RECORDER.—Thomas Reid a oublié un instant sa raison au fond d'un verre. La cour le renvoie. Damase Bégin, lorsqu'il est gris n'aime pas à flâner en route; il fouette d'autant plus son cheval qu'il est plus gris. La cour pour ces deux délits, le condamne à \$4 et les frais ou quinze jours de prison.

Sarah Delabant aime les petites verres. La Cour pour le guérir de cette passion mal vue dans le grand monde, la condamne à \$2 d'amende et les frais ou six jours de prison. Mary Nerlia se dit faible et s'avoue coupable. La Cour lui accorde un mois de prison.

FRANÇOISE.—Docteur, disait un riche patient, soyez franc et ferme: frappez le mal à sa racine. —Fort bien, répondit le docteur, et d'un coup de canne il jeta à terre la carafe et les verres qui se trouvaient sur le buffet.

A IMITER.—On a placé dans les principales stations en Autriche des cabinets de toilette pour les dames. SOUVENIR.—On vient de publier un facsimile d'un numéro de la Gazette de Londres de 1665 qui contient un récit du grand incendie qui dura du 3 septembre au 10 et détruisit 13,200 maisons, 87 églises, 6 chapelles, 4 ponts, 3 portes de ville, l'Echange, la Douane, la prison de Newgate, etc.

DIVERS.—Une jeune dame, agissant l'autre jour dans l'église épiscopale de Springfield, comme assistante du ministre qui officiait. Il y a 3,000 enfants de tous par année en Angleterre, dont 481 à Londres.

ANNONCES NOUVELLES. A vendre par les sous-signés—Carrier, Laine & Co. Charbon à vendre—Wm. Crawford & Fils. Premier prix de l'Exposition Provinciale—V. A. Rmond. Aux Charpentiers, Constructeurs et autres—Simon Peters. Premier prix—A. Lavigne. Salle d'Échantillons en Gros et Magasin d'Épicerie en détail—E. J. Dubau. Horloger-Bijoutier—Philémon Brunet. Pharmaciens—Roch Dugal. Exhibition—Éric & Garneau. Nouvelles Marchandises d'Automne—Glover, Fry & Co.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 19 sept. 1871. Montant perçu à la Douane de Québec, le 18 du courant, dans le Port de Québec, \$4,443.07.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 2h. p.m., 19 sept. 1871. Or 114. Greenbacks 84 à 87. E. C. BARROW, Contier, Via-à-vis le Bureau de Poste.

MARCHÉS DE NEW-YORK. 18 sept. Coton 2 1/2 pour Uplands. Fleur calme et en faveur des acheteurs; recettes 17,000 mts.; ventes 6,000 mts. Fleur de seigle tranquille. Blé 1 à 2c en baisse; recettes 190,000 mts.; ventes 45,000 mts., à 1,40 et 1,43 pour le No. 2 du printemps; 1,48 et 1,54 pour le rouge de l'hiver et le jaune de l'ouest; 1,55 à 1,60 pour le jaune Michigan.

Seigle actif et ferme, à 90c. Blé-d'été un peu plus ferme; recettes 73,000 mts.; ventes 68,000 mts. à 71 et 72c pour nouveau mélange de l'ouest. Orge tranquille; recettes 9,000 mts. Avoine ferme; recettes 73,000 mts.; ventes 26,000 mts., à 50 et 53c pour l'ouest et l'Ohio. Lard ferme, à 13 1/2 et 13 3/4 pour nouveau mess. Saucissons en baisse, de 8 1/2 à 9 1/2 pour steaks, 9 1/2 pour petite rendered. Beurre de 10 à 12 pour l'États. Fromage tranquille de 8 à 11c pour l'ordinaire au prime.

RAPPORT MARITIME. ARRIVAGES DANS LE PORT DE QUÉBEC. 18 sept. Navire Dauntless, Aikman, Liverpool, 8 août, Nicol & Dean, charbon. —Herald, Haarfager, Hellesen, Londres, 31 juillet, à ordre, lest. —Ocean, Jensen, Anvers, 24 juillet, H. Hagens, lest. —Great Britain, Chilcott, Liverpool, 2 août, J. Sharples, Fils & Co, lest. —Eden, Barnes, Palmouth, 31 juillet, Ross & Co, lest. —British Trident, Gordon, Greenock, 4 août, Ross & Co, charbon. —Barque Norske Veritas, Rus, Londres, 28 juillet, Hans Haguen, lest. —Ida, Houston, Londonderry, 31 juillet, John Burdall & Co, lest. —Cle, que O'Brien, Wardner, Kitchin, Pictou, 5 sept. pour Montréal. —River Dee, Tait, Liverpool, 3 août, DeWolf & Powell, lest. —Roomerang, Seward, Pictou, 5 sept. pour Montréal. —Goalette Emma, Currie, Caledonia, 23 août, Verret, Fraser & Co, charbon.

ENTRÉES EN CHARGEMENT. 18 sept. Rivière Nith, 1121, Liverpool, J. Sharples, Fils & Co, dans le courant. New-York Packet, 650, Lancaster, J. Sharples, Fils & Co, dans le courant. Concordia, 872, Leith, Roberts, Smith & Co, dans le courant. Monsoon, 1084, Londres, R. R. Dobbell & Co, estacades Hall. Princes of Wales, 1203, Greenock, J. Burdall & Co, lest. Neptune, 533, Liverpool, D. D. Colvin & Co, dans le courant. Sillery.

NAUVEAUX ARRIVÉS À QUÉBEC. 18 sept. McArthur Frère et autres, chène, pin, diverses années. Rhumes, Toux, Maladie de la Poitrine et des Pouxons sont agés immédiatement par le Laxatif Anodum de Johnson.

SIROP COMPOSÉ D'HYPHOPHOSPHITE DE FELLOW.—Les messieurs du clergé qui ont été obligés d'interrompre leurs prédications pour cause de mal de gorge, ont été complètement guéris en faisant usage de ce remède, et ont pu reprendre et continuer leurs prédications.

Vraiment il n'a pas d'égal Pulmonaires, lisez:

Voulez-vous guérir cette toux adhérente et ramener chez vous cette santé et cette vigueur qui se manifestent naguère dans votre sein? Si vous le voulez, ne tardez plus car vous pourriez vous apercevoir qu'il est trop tard. Le Baume d'Allen pour les pneumons est votre seul espoir; il a été essayé par des milliers de personnes dans le même état que vous; elles ont été guéries, et plusieurs par reconnaissance ont consenti à prêter leurs noms et à donner des certificats qui convaincraient le public. N'essayez pas de nouvelles drogues, mais faites immédiatement usage d'un article précieux. On peut le trouver dans tous les magasins de médecine et dans tous les grands entrepôts de commerce. Il est garanti comme guérissant dans quelques heures la toux la plus agaçante si elle n'est pas attachée depuis très longtemps. Il est garanti aussi comme étant d'une efficacité complète dans tous les cas de difficultés dans la gorge et les pneumons. Prix, \$1 la bouteille.

PERRY DAVIS & FILS, Agents Généraux, à Providence et à Montréal.

LE SOTHERION.

LA Thérapeutique vient de s'enrichir d'une importante découverte, c'est le SOTHERION, Papier pulmonaire, anti-asthmatique. Ce nouveau remède longtemps cherché, jamais trouvé, contre une maladie considérée, jusqu'à ce jour, comme incurable, remplit toutes les conditions de l'infaillibilité et assure la guérison. Ce remède unique, presque providentiel, ne peut tarder d'être universellement connu. Depuis le peu de temps qu'il a commencé d'être en usage, des cures rapides dans des cas désespérés ont été obtenues, et un nombre considérable de certificats sont venus attester son efficacité.

Le SOTHERION est infaillible contre la maladie des voies respiratoires. Il guérit la phthisie pulmonaire ou consommation, l'asthme, les bronchites, la toux nerveuse, les gripes, l'inflammation de poitrine, l'émphyse, le catarrhe, la palpitation du cœur, la faiblesse de constitution. En vente dans toutes les pharmacies. Déposit général pour la France: No. 14, rue de Castiglione, Paris. Pour le Canada: Chez le Dr. FORTIER, dentiste, rue St. Jean, Québec. Agents pour la Péninsule du Canada: EVANS MENCK & Co., Montréal. Québec, 7 août 1871.—2m

DECES. Ce matin, le 19 du courant, à St. Augustin, comté de Portneuf à l'âge de 77 ans, M. Jean-Baptiste Brousseau. Les funérailles auront lieu à St. Augustin jeudi matin, le 21, à 9 heures.

Annonces Nouvelles.

PREMIER PRIX DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUÉBEC 1871.

AYANT obtenu le premier prix de l'Exposition Provinciale de Québec comme Manufacturier de toutes espèces d'outils pour Menuiserie, Jolie espère mériter davantage l'encouragement libéral que le public, et en particulier Messieurs les Marchands Quincailiers, m'ont accordé jusqu'à présent, en m'offrant comme par le passé de remplir leurs commandes sous le plus court délai possible et à leur entière satisfaction. V. A. LEMOND, Rue St. Omrs, Québec, 19 sept. 1871.

A VENDRE LES SOUSSIGNÉS.

UNE GRANDE VARIÉTÉ DE POELES, CHARRUES, CHAUDRONS, ETC., ETC., ETC., A des prix extrêmement réduits. CARRIER, LAINE & Co. Lévis, 18 sept. 1871.—2m

Le capitaine entra. Il était vêtu de noir. Sur son habit brillait la décoration de Saint-Louis, avec sa croix à huit pointes, cantonnée de fleurs de lis d'or et son ruban couleur de feu. C'était la première fois que le vieux militaire faisait acte d'opposition au gouvernement républicain, en arborant sur sa poitrine l'insigne d'un ordre abol.

—Comment vous appelez-vous? —lui demanda le président. —Jacques-Pierre Dubuisson, —répondit le capitaine. —Votre âge? —Cinquante-et-un ans. —Votre qualité? —Ancien capitaine de la 10e demi-brigade française, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, précédemment sergent aux gardes françaises.

Dites ce que vous savez. —Ma déposition ne vous apprendra pas grand-chose. Il y a quelques mois, je ne connus ni M. de Fern, ni M. de Saint-Brice ni Christophe. Quant à l'accusée Maria, c'est la seconde fois que je la vois. Le rôle que j'ai joué dans tout ceci est presque nul. Comme tous les gens raisonnables, j'ai pensé qu'on se jouait de la crédulité du comte. J'ai cherché à lui ouvrir les yeux; malheureusement, il n'a voulu les ouvrir que lorsque la mort de Rose est venue corroborer mes raisonnements d'une façon si déplorable.

—Comment se fait-il que vous ayez conçu plus particulièrement des soupçons au sujet de Christophe? —D'abord, je suis naturellement observateur et physionomiste. Pendant plus de trente ans que je me suis trouvé en rapport constant avec une certaine réunion d'hommes, ces appréciations de vos vis m'ont jamais trompé. Lors du duel de M. Hector de Saint-Brice avec M. de Coigny, j'ai pu remarquer en outre certains si-

Annonces Nouvelles. Aux Charpentiers, Constructeurs et autres

A vendre sur le terrain de l'Exposition, rue St. Louis, Québec: 21,000 pieds de bois employés à l'érection des bâtisses et des palissades de l'Exposition.

PIANOS DE CONCERT, PIANOS DE SALON, ORGUES-HARMONIUMS ont été obtenus par A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique.

Charbon à Vendre.

LES sousignés reçoivent actuellement leur approvisionnement de Charbon pour l'hiver, consistant en: Meilleur Charbon à grille de New-Castle.

AVIS EST donné par les présentes que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session pour un acte autorisant la Compagnie du Chemin à Lignes de Québec à Gouffard et lui donnant le pouvoir de faire des arrangements pour louer la ligne de railway qui appartient à la dite Compagnie et confier aux rails qui ont été faits par la dite Compagnie à avoir un dépôt, un atelier, une cour et des quais à ou près du Havre du Palais et à prolonger sa ligne jusqu'au dit dépôt.

ARGENT A PRETER. On prête de l'argent pour tous objets. S'adresser au No. 108, rue d'Aiguillon, vis-à-vis l'Église St. Jean-Baptiste.

COMME TOUJOURS. LES Moulins àoudre Singer Family, Singer No. 1 et les Howe A. B. C. manufacturés par C. W. Williams & Cie, de Montréal qui ont remporté les trois premiers à l'Exposition Provinciale, sont à vendre à 25 pour cent au-dessous du marché chez les autres marchands.

HUITRES FRAICHES. LES sousignés ont constamment en magasin un lot considérable d'HUITRES FRAICHES à vendre au Kennebec Hotel, Lévis.

POUR LE SAGUENAY. Chicoutimi et Bête de Ha! Ha! arrêtés à la Baie St. Paul, aux Eboulements, à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac.

HUITRES FRAICHES. LES sousignés ont constamment en magasin un lot considérable d'HUITRES FRAICHES à vendre au Kennebec Hotel, Lévis.

SITUATION DEMANDÉE. UNE DEMOISELLE demande une situation, pour enseigner le Piano, l'Harmonium, le Français et l'Anglais.

A VENDRE. En déchargement de "l'Hermine" et du "Delphine".

MAISON A VENDRE. UNE BELLE MAISON EN BRÉQUES à deux étages, avec Mansardes bien finies, située dans une bonne place de commerce, coin des rues St. Joseph et Grant, St. Roch.

LEVENEMENT. No. 1, RUE BRADÉ, H.

VENTE A L'ENCAN, PAR ALFRED BOOKER & FILS. MARCHANDISES AVARIÉES.

Pour le compte de sousignés ou des intéressés. JERMI, 21 du courant, Arrivages par le "Glenallan", marques et numéros effacés.

fraverse du Grand Tronc. A PARTIR D'AUJOURD'HUI, le vapeur "ARCTIC" fera la traversée du fleuve, jusqu'à nouvel avis, comme suit:

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 7.30 A. M.—Train mixte pour Richmond et les stations intermédiaires.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 7.50 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 8.30 A. M.—Train de la maille pour la Rivière-du-Loup.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 8.30 A. M.—Train de la maille pour la Rivière-du-Loup, et 5.00 P. M.—Train de la maille pour Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

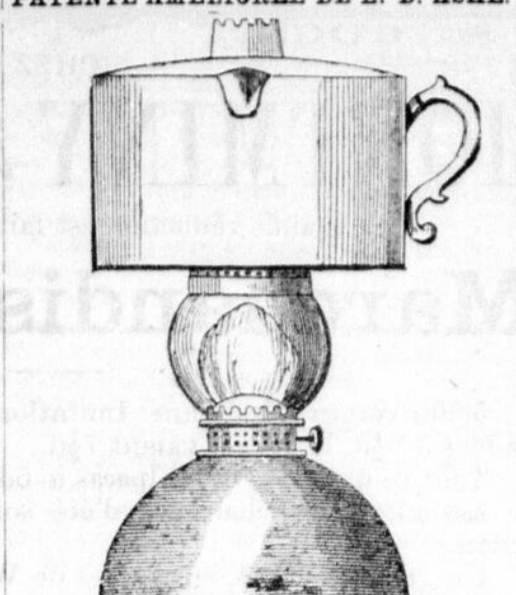
LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

LAISSERA QUÉBEC. LAISSERA POINTE-LEVI. 9.00 A. M.—Train de la maille de Montréal et l'Ouest.

ROCH DUGAL, PHARMACIEN, Rue St. Joseph, St. Roch, vis-à-vis le Couvent, QUÉBEC.

Préparations Chimiques et Pharmaceutiques, DIAGNES, MÉDECINES A PATENTE, Parfumeries, Articles de Toilette, Graines, etc., etc.

LAMPES DE NUIT, Pour les Nourrices et les Malades, PATENTE AMÉLIORÉE DE E. D. ASHE.



(Patente en Canada et aux États-Unis.) CET nouvel article consiste en: une Cheminée en Cuivre et en Verre, ainsi qu'un Vase dans lequel l'on peut faire bouillir l'Eau, le Lait, le Thé, le Café, sur une lampe ordinaire à l'huile de Charbon.

EN GHOS ET EN DETAIL. A vendre par F. O. VALLERAND, Nos. 6, Côte La Montagne, et 14, rue Notre-Dame, Québec.

\$100 DE RECOMPENSE. POUR le recouvrement du corps de JOSEPH ROBINSON, de Québec, qui s'est noyé en se baignant en vue de l'Île de Cacouna, le 1er Août dernier.

COLLÈGE STE. MARIE, BLAUCE. Cet établissement fut fondé par M. le Grand-Vicaire Proulx, d'heureuse mémoire en l'année 1855, et confié à la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes.

PROSPECTUS. 3ME CLASSE. Instruction Religieuse, Lecture Française, Écriture, Histoire Sainte et Calcul.

PROSPECTUS. 2ME CLASSE. Instruction Religieuse, Lecture Française et Anglaise, Traduction Grammaire Française, Écriture, Histoire Sainte, Analyse Grammaticale, Histoire du Canada, Géographie et Arithmétique.

PROSPECTUS. 1ERE CLASSE. Instruction Religieuse, Calligraphie, Grammaire Française et Anglaise, Analyse Grammaticale et Logique, Histoire Ancienne et Moderne, Géographie et usage des Globes, Arithmétique, Algèbre, Mensuration, Tenue des Livres, en partie Simple et en partie double, Correspondance Commerciale, en Français et en Anglais, Conversation Anglaise, Traduction, Plaint Chant et Musique Vocale. Le dessin linéaire est aussi enseigné à ceux qui le demandent.

PROSPECTUS. Conditions. Pension \$64.00 par année. Lit, sans garniture 0.50. Lit, avec garniture 4.00. Payable par trimestre.

PROSPECTUS. Le blanchissage, les visites du médecin, les frais d'infirmier, les livres et objets classiques sont à la charge des parents.

PROSPECTUS. La nourriture est toujours d'une bonne qualité. Les pensionnaires prennent leurs repas avec les maîtres, qui veillent soigneusement à la bonne tenue à la table.

PROSPECTUS. Les parents qui préféreraient fournir les provisions pour leurs enfants, sont libres de le faire; mais ils doivent en outre, payer \$21.00 par année. La rentrée des élèves aura lieu, cette année, le 1er Septembre.

PROSPECTUS. FÈRE JEROME, Directeur du Collège. Ste. Marie, Blouche, 22 août 1871.—1m

LE DOCTEUR CASGRAIN, CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 6, Rue St. Jean, Haute-Ville. Est possesseur d'un nouveau matériel, produit du FULMI-COTON.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Le Tirage aura lieu VENDREDI, le 22 SEPTEMBRE prochain, dans une des Sacristies de l'Église St. Jean, à 7 heures P. M.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

GRANDE LOTERIE AU BÉNÉFICE DE LA CONFÉRENCE STE. GENEVIÈVE. 30 PRIX VALANT \$300. Prix pour 1 billet..... 25 cts. " " 5 "..... 1.00. E. ODILON BOULET, Président C. Ste. G. Québec, 4 août 1861.

Venant d'être Etalé.

Un assortiment tout frais arrivé de MARCHANDISES SECHES, CHEZ

LEGER & RINFRET. 21, Rue la Fabrique.

Soie Noire et de Fantaisie. Soie "Ponge," Noire et de Couleur.

Grenadines, Mousseline Frappée. Mousseline Organdy (venant directement de Paris.)

Brillant Blanc depuis 13c et au-dessus. Piqué Blanc, Mousseline Française Blanche, (très à la mode cette saison.)

Parasols, En-tout-cas et Ombrelles.

300 Douzaines de Gants de Kid Français.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS.

Assortiment considérable de Vêtements de Dessous, Bonneterie, Lingerie, Chemises Faites, Cois, Nœuds et Cravates.

LEGER & RINFRET. No. 21, Rue de la Fabrique, Québec, 17 Juin 1871.

EXHIBITION. Les Etrangers et le Public qui ont besoin de Nouveautés

EN MARCHANDISES SECHES, FERAIENT BIEN ET ALLANT CHEZ

FYFE & GARNEAU. PENDANT L'EXHIBITION, Pour acheter les dernières nouveautés à des prix très-modérés.

Magasin d'Épicerie, EN DETAIL. J. E. DUBEAU, MARCHAND-ÉPICIER.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JOACHIM BÉDARD, FILS, Faillite.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ROBITAILLE & Cie, Faillite.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de ZOEL GAGNON, Faillite.

AVIS PUBLIC. CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC. L'AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, pour obtenir un acte pour incorporer la Société St. Joseph Bienveillante des Ouvriers de la ville de Québec, laquelle sera appelée "Société St. Joseph Bienveillante des Ouvriers de la ville de Québec."

AVIS. EST par le présent donné qu'il sera demandé à la prochaine session du Parlement Provincial, un Acte incorporant la Société Bienveillante des Charpentiers de Québec, sous le patronage de St. Crépin.

Charpentiers de Navires Demandés. Emploi garanti pour 12 mois à bons gages. S'adresser à M. LOUIS GAIGNÉ, Maître Charpentier, ancienne maison de Doune, Québec. Québec, 9 sept. 1871.

PHILÉMON BRUNETTE, HORLOGER-BIJOUTIER, Coin des rues St. Joseph et de l'Église St. Roch. MESSAMES et MESSIEURS, s'il vous plaît, ne passez pas outre sans jeter un regard sur cette annonce et sans accéder une visite aux entrées de mon établissement!!!

MONTRES EN OR. J'ai en mains la plus riche collection de Montres en Or que l'on puisse voir, avec les accessoires de même qualité. P. BRUNETTE, BIJOUX EN JAIS.

BOITES MUSICALES. Depuis \$5 jusqu'à \$75, jouant les airs les plus choisis des grands opéras de Verdi, Rossini, Bellini, Offenbach, etc. P. BRUNETTE, N. B.—Je répète au public et aux étrangers l'invitation bien cordiale de visiter mon établissement durant l'Exposition, afin de profiter de la grande réduction. P. BRUNETTE, Horloger-Bijoutier. Québec, 11 sept. 1871.

LIBRAIRIE. M. O. FRÉCHETTE, 23, Côte La Montagne, Basse-Ville. Dieu est amour, 1 vol. L'Épouse Parfaite, 1 vol. La Femme du Monde, 1 vol. Exil et Patrie. Fleurs tombées sur mon chevet. Henriette Martin de la Vie. Liscazoal, 1 vol. Le Médecin Consolateur, 1 vol. Pèlerinage d'un homme Chrétien, 1 vol. Si j'étais Riche. Bon Sens Chrétien. Devoirs des Catholiques dans les Elections. Rome devant l'Europe. Deisme réfuté par lui-même, 3 vols. Mémoires de Philosophie. Propriétés prouvées par les faits. Prédications modernes. Le Prêtre devant le Peuple. La Religion est-elle bonne seulement pour les Femmes, 1 vol. Qu'est-ce que la République? 1 vol. Québec, 12 août 1871.

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

LIBRAIRIE. M. O. FRÉCHETTE, 23, Côte La Montagne, Basse-Ville. Dieu est amour, 1 vol. L'Épouse Parfaite, 1 vol. La Femme du Monde, 1 vol. Exil et Patrie. Fleurs tombées sur mon chevet. Henriette Martin de la Vie. Liscazoal, 1 vol. Le Médecin Consolateur, 1 vol. Pèlerinage d'un homme Chrétien, 1 vol. Si j'étais Riche. Bon Sens Chrétien. Devoirs des Catholiques dans les Elections. Rome devant l'Europe. Deisme réfuté par lui-même, 3 vols. Mémoires de Philosophie. Propriétés prouvées par les faits. Prédications modernes. Le Prêtre devant le Peuple. La Religion est-elle bonne seulement pour les Femmes, 1 vol. Qu'est-ce que la République? 1 vol. Québec, 12 août 1871.

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

JACOB LEPAGE, ARCHITECTE, No. 13, Rue et Faubourg St. Jean, Résidence: No. 55, Rue Desfossez, St. Roch. EXÉCUTE d'après des goûts nouveaux et les progrès de l'art, et à court délai, des plans de Maisons de Ville et de Campagne, de Magasins, d'Églises, Salles et Edifices Publics. Il se charge également de faire des plans de décoration et d'ornementation de tous genres, ainsi que de tout autre travail de dessin. J. Lepage prend aussi la surveillance de Bâtieses en Construction, et cela moyennant rémunération raisonnable. Il est capable de tous les Plans d'Arpentages qu'on voudra bien lui confier. Québec, 9 août 1871.—1m

